

Saint André Allas
Compte rendu du Conseil municipal du 10 mai 2015

Présents: Patrick Salinié , Mylène Galmot ,Carine Audit, Solange Lamothe, Régine Bruscard, Patricia Vinette, Patrick Manet, Dominique Thibart, Joseph Marvaud, Philippe Depoix, JJ Albié,Nicolas , Jean Michel Delpech Jean-Jean- Pierre Gauthier.

Excusés : Françoise Brusquand et Nicolas Prévost.

Dominique Thibart est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

1) Adhésion SMDE

Les communes de Mauzens Miremont, Mouzens, Vélines, Miallet, Meyrals expriment le souhaitent adhérer au SMDE.

Une suite favorable est donnée à cette demande.

2) SMDE modification des statuts

Suite à la demande modification des statuts de ce syndicat le conseil municipal valide ce souhait

3) Syndicat de développement forestier des côteaux du Périgord Noir.

Les communes de ST Vincent de Cosse et des Eyzies de Tayac souhaitent se retirer du syndicat. Sur le principe ce retrait est acté sachant néanmoins qu'un arrêté préfectoral viendra valider ce retrait pour une modification du périmètre.

En outre, les missions et les actions portées par ce syndicat se réduisant et devenant de moins en moins effectives, l'idée d'une dissolution est évoquée. Dans cette perspective et dans l'attente de nouvelles dispositions, la Commune de ST André Allas souhaite se retirer.

4) Vente de matériel

Suite à l'achat d'une nouvelle table de cuisson pour le restaurant scolaire, il convient de mettre en vente l'ancien matériel. Le prix de 300 euros est retenu comme base de négociation.

5) Taux de promotion pour les avancements en grade

Le conseil municipal doit fixer le taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement en grade. Le taux de 100 % est arrêté pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité et ce pour l'ensemble des catégories.

6) Régime indemnitaire

Un régime indemnitaire est institué depuis 2004 en faveur des agents communaux.

Cela concerne un réexamen de ce régime pour les changements de grade au 1 janvier 2016, l'intégration d'un agent titulaire et la suppression d'un agent contractuel .

Les modalités sont retenues.

7) Jury d'assises

Le conseil procède au tirage au sort de 4 personnes susceptibles d'être désignées dans ce jury.

8) TAP (travaux d'activités périscolaires)

La Commission école étudiera les différentes possibilités pour pérenniser cette mise en place, notamment avec la présence effective d'un référent pour coordonner l'ensemble de cette organisation.

9) Aménagements et projets futurs

Préparer demain avec un développement harmonieux et une offre de services sur notre commune reste une préoccupation majeure.

Un cabinet a été consulté pour proposer des pistes de réflexion.

Le CAUE, Conseil d'Architecture d'urbanisation et d'environnement, a remis ses conclusions qui nous permettent d'accompagner notre réflexion globale.

La séance du CM de ce jour a examiné au cours d'un très large et fructueux débat l'ensemble des éléments qui ressortent de cette étude. Celle-ci s'avère particulièrement intéressante sur le développement notamment autour de la boulangerie (configuration, services proposés) ainsi qu'autour de l'école et de la mairie.

Les habitants seront informés de ces données et des options envisagées.

10) Travaux école

Dans le cadre de la rénovation de l'école d'importants travaux seront réalisés au cours de cet été. Ils concernent entre autres : l'escalier de secours, le ravalement des façades, la création de locaux en lieu et place des anciens garages, la rénovation de la salle de motricité, l'amélioration de la salle de restauration, l'aménagements des installations sanitaires pour le personnel.

Ce programme débutera dès le 6 juillet et s'étalera jusqu'au 20 août, afin d'organiser la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

11) Equipe enseignante.

Le Conseil prend note des mouvements de personnel dans l'équipe enseignante. M. Cros qui assurait les fonctions communes d'enseignant et de directeur rejoint Sarlat pour occuper de nouvelles fonctions. Il sera remplacé par Mme Anne Manet à ces mêmes postes.